



## Procès Verbal du CODIR du 15 mars 2021

### CODIR réalisé en visio pour cause de confinement

**Présents :** Xavier CASSAGNOU, Laurent CARMARANS, Corinne COME, Pascal COURCOL, Éric DESUSCLADE Stéphane HAYEZ, Matthieu IMBERTY, Hugues LECONTE, Nicolas PHILIPP, Virginie POUPIN, Michel THIERY, Sylvie THIVET, Laurence VEILLEROT

**Excusés :** Sylvain GREGOIRE, Denis LAVALETTE

**Invités présents :** Ludovic JAUMOTTE, Lydie PIETU, Stéphane PIETU

*Démarrage effectif du CODIR à 19h10*

#### **Approbation du PV du dernier CODIR (14 décembre 2020)**

**PV adopté à l'unanimité** aux précisions près suivantes :

- l'approbation du PV précédent est celle du 14 septembre 2020 et non celle du 04 mai 2020
- Corinne pense que la discussion relative aux signes extérieurs confessionnels a mélangé les positions du mouvement olympique d'une part et la position de l'ITTF d'autre part.

#### **Informations générales : par Sylvie**

- Sylvie a été approchée par le CDOS 92 pour prendre en charge, la Commission Sport Santé. Après avoir exposé à l'ensemble des membres du Comité Directeur Départemental ses motivations quant à sa candidature dans le cadre de la prochaine l'Assemblée Générale Élective du CDOS 92 le 12 avril 2021, elle leur demande leur avis. Le Comité Directeur approuve à l'unanimité sa candidature à l'élection au Conseil d'Administration du CDOS 92.
- Réunion des Présidents du 22 mars prochain :
  - Le questionnaire adressé aux Présidents a eu un bon retour avec 21 réponses sur 27 clubs libres.
  - La moyenne de perte de licenciés se situe aux environs de 40%
  - La situation de nombreux clubs est critique mais contrastée, certains n'ayant pas fait appel aux dispositifs de soutien de l'Etat. Deux clubs du 92 n'ont pas réglé leur facture (licences d'octobre) !
  - Pour ce qui concerne le Comité, entre les aides reçues de l'Etat et les frais fixes ainsi que la perte de recettes liées au déficit de licenciation qui risque de se faire sentir sur la saison prochaine, la perte est estimée à ce jour à 50 000 €. D'une manière générale, les aides ont du mal à être versées.
  - Les positions financières de la Ligue et de la Fédé vis à vis de la saison actuelle et future, ne sont pas encore connues mais il est probable que le Comité va devoir porter, dans la mesure de ses moyens, l'essentiel de l'effort sur les licences. Laurent insiste (et il le fera lors de la Réunion des Présidents) sur le fait que, dans le coût total des licences la part Comité ne représente qu'une petite partie de celle demandée aux clubs, ce qui va frustrer les demandeurs d'une remise totale : la remise ne pourra être faite que sur la part Comité (sauf si la Ligue et la Fédé prennent ce chemin). Le montant total des engagements des équipes encaissés sur 2020/2021 ne seront pas remboursés mais feront l'objet d'avoirs pour la saison prochaine.
  - Les inscriptions au critérium fédéral n'ont pas été facturées aux clubs.

### **Informations sportives :**

- Ludovic : Les Championnats de France Jeunes qui n'avaient pas eu lieu en 2020 auront lieu en mai et juin 2021 (aux dates de l'édition 2021 initialement prévues), ceci pour qu'il y ait, malgré tout, des titres 2020. Les Championnats de France Jeunes 2021 sont reportés quant à eux à l'automne 2021 selon une organisation qui sera définie ultérieurement.
- Corinne : Une formation d'arbitres a eu lieu les 6 et 7 février avec 4 stagiaires
- Laurence adresse ses remerciements personnels à Alexis pour les vidéos de maintien (remise ?) en forme
- Eric fait état d'une réflexion en cours de la Commission Organisation pour les modalités pratiques de protection à la reprise d'activité et de compétitions car il est quasi certain que des gestes barrières et des précautions sanitaires devront perdurer même si le virus circule moins.

*Fin du CODIR à 20h10*

A Saint Denis, le 17/03/2021

La Présidente  
Sylvie THIVET

Le Secrétaire Général  
Michel THIERY